

N° CAS: 7440-70-2 MSDS

MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance
:
N° CE : 231-179-5
N° CAS : 7440-70-2
Code du produit : 02450

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.
Réservé à un usage professionnel.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba
400005 Mumbai - INDIA
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699
info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Substances et mélanges H261
qui, au contact de l'eau,
dégagent des gaz
inflammables, catégorie 2

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

F; R15

Texte complet des phrases R: voir rubrique 16

CALCIUM METAL Extra Pure

Fiche de données de sécurité

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H261 - Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.

Conseils de prudence (CLP) :

P231+P232 - Manipuler sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.
P422 - Stocker le contenu sous gaz inerte

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom : CALCIUM METAL Extra Pure

N° CAS : 7440-70-2

N° CE : 231-179-5

Textes des phrases R et H: voir rubrique 16

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Premiers soins après contact oculaire : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

CALCIUM METAL Extra Pure

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse.
Agents d'extinction non appropriés : poudre chimique sèche.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Éviter tout contact avec l'eau.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Protéger de l'humidité. Manipuler sous gaz inerte.
Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit sec. Protéger de l'humidité.
Matières incompatibles : Éviter tout contact avec l'eau.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

CALCIUM METAL Extra Pure

Fiche de données de sécurité

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains	: Gants de protection
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: Porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Masse moléculaire	: 40 g/mol
Couleur	: Silvery grey.
Odeur	: inodore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 850 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 1440 °C
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1.54 g/cm ³
Solubilité	: Eau: Reacts with water with evolution of hydrogen
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

CALCIUM METAL Extra Pure

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

10.4. Conditions à éviter

Contact avec l'air. Humidité. Eau, humidité.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

CALCIUM METAL Extra Pure

Fiche de données de sécurité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Éliminer le contenu/récepteur dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: 1401
N° ONU (IMDG)	: 1401
N° ONU (IATA)	: 1401
N° ONU (ADN)	: 1401
N° ONU (RID)	: 1401

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: CALCIUM
Désignation officielle de transport (IMDG)	: CALCIUM
Désignation officielle de transport (IATA)	: Calcium
Désignation officielle de transport (ADN)	: CALCIUM
Désignation officielle de transport (RID)	: CALCIUM
Description document de transport (ADR)	: UN 1401 CALCIUM, 4.3, II, (D/E)
Description document de transport (IMDG)	: UN 1401 CALCIUM, 4.3, II
Description document de transport (IATA)	: UN 1401 Calcium, 4.3, II
Description document de transport (ADN)	: UN 1401 CALCIUM, 4.3, II
Description document de transport (RID)	: UN 1401 CALCIUM, 4.3, II

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: 4.3
Étiquettes de danger (ADR)	: 4.3



CALCIUM METAL Extra Pure

Fiche de données de sécurité

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 4.3

Étiquettes de danger (IMDG) : 4.3



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 4.3

Étiquettes de danger (IATA) : 4.3



ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 4.3

Étiquettes de danger (ADN) : 4.3



RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 4.3

Étiquettes de danger (RID) : 4.3



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : II

Groupe d'emballage (IMDG) : II

Groupe d'emballage (IATA) : II

Groupe d'emballage (ADN) : II

Groupe d'emballage (RID) : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

CALCIUM METAL Extra Pure

Fiche de données de sécurité

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR)	: W2
Quantités limitées (ADR)	: 500g
Quantités exceptées (ADR)	: E2
Instructions d'emballage (ADR)	: P410, IBC07
Dispositions relatives à l'emballage en commun (ADR)	: MP14
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	: T3
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	: TP33
Code-citerne (ADR)	: SGAN
Véhicule pour le transport en citerne	: AT
Catégorie de transport (ADR)	: 2
Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR)	: V1
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR)	: CV23
Numéro d'identification du danger (code Kemler)	: 423
Panneaux oranges	:

423

1401

Code de restriction en tunnels (ADR)	: D/E
Code EAC	: 4W

- Transport maritime

Quantités limitées (IMDG)	: 500 g
Quantités exceptées (IMDG)	: E2
Instructions d'emballage (IMDG)	: P410
Dispositions spéciales d'emballage (IMDG)	: PP31, PP40
Instructions d'emballages GRV (IMDG)	: IBC07
Dispositions spéciales GRV (IMDG)	: B2
Instructions pour citernes (IMDG)	: T3
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG)	: TP33
N° FS (Feu)	: F-G
N° FS (Déversement)	: S-O
Catégorie de chargement (IMDG)	: E
Arrimage et manutention (Code IMDG)	: H1
Tri (IMDG)	: SG35, SG26
N° GSMU	: 138

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)	: E2
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Y475
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: 5kg
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: 484
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: 15kg

CALCIUM METAL Extra Pure

Fiche de données de sécurité

Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 490

Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 50kg

Code ERG (IATA) : 4W

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : W2

Quantités limitées (ADN) : 500 g

Quantités exceptées (ADN) : E2

Équipement exigé (ADN) : PP, EX, A

Ventilation (ADN) : VE01

Dispositions pour la manutention et l'arrimage de la cargaison (ADN) : HA08

Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 0

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : W2

Quantités limitées (RID) : 500g

Quantités exceptées (RID) : E2

Instructions d'emballage (RID) : P410, IBC07

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP14

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T3

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : TP33

Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : SGAN

Catégorie de transport (RID) : 2

Dispositions spéciales de transport - Colis (RID) : W1

Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (RID) : CW23

Colis express (RID) : CE10

Numéro d'identification du danger (RID) : 423

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

CALCIUM METAL Extra Pure n'est pas sur la liste Candidate REACH

CALCIUM METAL Extra Pure n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

CALCIUM METAL Extra Pure

Fiche de données de sécurité

Allemagne

- AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification according to AwSV; N° ID 9286)
- 12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

- SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée
- SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée
- NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : La substance n'est pas listée
- NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : La substance n'est pas listée
- NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : La substance n'est pas listée

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Water-react. 2	Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 2
H261	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
R15	Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables
F	Facilement inflammable

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit